

« Il est temps de rouvrir les frontières »

● L'HISTOIRE

L'incroyable révolte citoyenne

Quand le cadavre de David est découvert fin mars dans un ruisseau de Banja Luka, la police conclut à l'accident. Mais ses proches crient au meurtre, catalysant un mouvement de révolte citoyenne inédit en Bosnie depuis 2014.

À 21 ans, David Dragicevic était un étudiant en informatique apparemment sans histoire de la petite ville de Banja Luka (nord). Sa mort l'a sorti de l'anonymat et en a fait un symbole de la révolte contre les puissants et la corruption. À trois mois d'élections générales, ce fait divers est le principal sujet politique dans l'entité des Serbes de Bosnie, la Republika Srpska, dont Banja Luka est la capitale. Mais il mobilise également Croates et Bosniaques, qui manifestent régulièrement ensemble. Un phénomène rarissime dans un pays de 3,5 millions d'habitants dont la vie politique se décline toujours selon des lignes communautaires, un quart de siècle après la guerre (1992-95,

100 000 morts).

Chaque soir, des centaines de manifestants réclament « vérité » et « justice » sur une esplanade, rebaptisée « Place de David », où ils écoutent *Klinac u getu* (Un jeune du ghetto), une chanson écrite par le jeune homme.

Les manifestants évoquent la rumeur invérifiable d'une bagarre qui aurait mal tourné avec un enfant de puissant, quand la police dépeignait initialement David en consommateur de cannabis et de LSD.

Les autorités « *ne savent pas [...] comment contrôler* » un événement qui « *dépasse les divisions communautaires et confessionnelles, ce qui n'arrange pas du tout les ethno-nationalistes au pouvoir* », dit l'analyste politique Tanja Topic.

Cette semaine a marqué une première victoire pour les manifestants : le parquet a qualifié le décès de David de possible homicide.

CARTE D'IDENTITÉ

• Marie DOUTREPONT

Avocate

Engagée et spécialisée dans le droit des étrangers, Marie Doutrepoint a répondu favorablement à une proposition du Conseil des barreaux européens.

À seulement 34 ans, Marie Doutrepoint exhibe déjà un curriculum vitæ bien rempli, et dont transpirent ses convictions humanistes. Diplômée de droit à l'université catholique de Louvain (UCL) en 2008, mais aussi détentrice d'un certificat d'études en philosophie, elle entre au barreau néerlandophone de Bruxelles en 2009, où elle officie d'abord en tant que généraliste, mais se spécialise dans le même temps dans le droit des étrangers. Entre 2009 et 2013, elle travaille également comme assistante juridique au sein de l'université Saint-Louis - Bruxelles (USLB), en droit administratif et constitutionnel, toujours sous l'angle du droit des étrangers. Durant cette période, et récemment encore, elle publiera plusieurs articles sur ces questions brûlantes, notamment sous la forme de cartes blanches.

En 2013, elle prend une année sabbatique pour rejoindre le Cap-Vert à vélo. Et reprend le barreau à son retour. En 2017, elle répond favorablement à l'appel du CCBE, le Conseil des barreaux européens, qui cherche des juristes intéressés à l'idée d'exercer trois semaines en tant qu'aide juridique dans le camp de réfugiés de Moria, sur l'île grecque de Lesbos. Elle en tire aujourd'hui un livre choc, *Moria, chroniques des limbes de l'Europe*.

REPÈRES

Crise migratoire C'est en 2015, quatre ans après le début de la guerre civile en Syrie, que débute véritablement la crise migratoire. Rien que cette année-là, ils ont été plus d'un million de personnes à entrer dans l'espace Schengen, selon le haut-commissariat de l'ONU pour les migrants (le HCR). Ces réfugiés de guerre ont été rejoints, ensuite, par des réfugiés « climatiques » et « économiques ». Mais aussi des réfugiés homosexuels, persécutés en raison de leur orientation sexuelle.

Convention de Genève Les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels sont des traités internationaux qui contiennent les règles essentielles fixant des limites à la barbarie de la guerre. Ils protègent les personnes qui ne participent pas aux hostilités (civils, membres du personnel sanitaire ou d'organisations humanitaires) ainsi que celles qui ne prennent plus part aux combats (les blessés, les malades et les naufragés, les prisonniers de guerre). La Belgique et l'Union européenne figurent parmi les signataires. Pas la Turquie. Ni la Libye.

Règlement Dublin Il y a trois versions de cet accord qui stipule que le pays de l'UE par lequel un réfugié fait son entrée sur le sol européen est, en théorie, le pays responsable de sa demande d'asile et de la décision finale rendue à ce sujet. Il a, de facto, ouvert la porte à la création de « hotspots ».

Hotspots Les « hotspots », que l'UE tente diplomatiquement de rebaptiser « centres de débarquement », sont des camps installés aux frontières maritimes de l'Europe où sont accueillis les candidats à l'asile. Celui de Moria, dans lequel s'est rendue Marie Doutrepont, en est un exemple. Celui de Lampedusa, en Italie, est aussi tristement célèbre. L'UE envisage désormais d'en installer aussi en Afrique, en Libye par exemple, dans des pays... non-signataires de la Convention de Genève et où la torture est monnaie courante.

Pacte migratoire avec la Turquie Il est conclu, sans fondement juridique véritable, en mars 2016 et prévoit qu'en échange de visas pour l'espace Schengen à destination des citoyens turcs et de 3 milliards € (+3 autres milliards en cas de respect des engagements), le pays dirigé par Recep Erdogan à faire cesser ou diminuer ces migrations et à accepter en retour les migrants passés de Grèce en Turquie après le 20 mars 2016.

Avocate, Marie Doutrepoint a passé trois semaines à Moria, l'official camp de réfugiés de l'île grecque de Lesbos. Et en est revenue pleine de colère et avec une conviction : la politique migratoire de l'Europe est un échec. Presque un acte criminel.

● **Interview : Michaël DEGRÉ**

Marie Doutrepoint, vous avez offert une aide juridique aux réfugiés de Moria pendant trois semaines en 2017 : comment revient-on d'un tel séjour ?

Avec un sentiment d'urgence. On se dit : merde, je ne savais pas. Pourtant, je faisais du droit d'asile depuis 2009. Et des collègues m'avaient prévenue : « *Prépare-toi, c'est trash.* » Mais quand on voit ce qui y est fait en notre nom...

Dans votre livre, vous décrivez un cloaque surpeuplé où les réfugiés qui ont échappé à la traversée sont logés dans des conteneurs non chauffés, où certains meurent de froid, ne sont soignés qu'à coup de paracétamol, et où l'on peut moisir des mois, voire des années, avant d'être entendu...

Oui, et les choses ne vont pas en s'améliorant. Quand je suis parti, on parlait de 5 000 réfugiés à Moria. Et les dernières infos en évoquent 7 500 pour... 2 500 places. La plupart des ONG ont été priées de

partir. Si bien que le fameux « examen de vulnérabilité » que les réfugiés doivent passer à leur arrivée est désormais administré par... l'armée grecque. Un médecin militaire, donc. Je ne sais pas s'il les reçoit en uniforme, mais quand on sait que beaucoup ont fui l'armée de leur pays, c'est spécial...

En les laissant pourrir sur place, ne nourrit-on pas leur haine ?

Oui. Ces gens ont tout risqué pour arriver là : quand ils montent sur leurs bateaux, avec des gamins, ils savent ce qu'ils risquent, ils ne sont pas idiots, ils ont la télé comme nous, on leur renvoie ré-

gulièrement des corps. Et quand ils survivent à la traversée, ils sont plein d'une énergie et d'une bonne volonté que l'on galvaude. Comment, après être passé par là, encore faire confiance, faire sienne sa nouvelle patrie quand on y a été accueilli comme un chien ?

La Grèce a sa part de responsabilité, mais n'est pas seule coupable : à qui en veut-on quand on rentre de Moria ?

À l'Europe, son discours lénifiant. Elle prouve qu'après s'être construite dans une logique économique, elle est incapable de prendre en charge une grosse question politique. Ou dans la répression.

Vous allez plus loin : vous l'accusez de ne pas respecter, ni ses propres traités, ni la convention de Genève...

Oui. Je suis sûre que tout le monde s'offusquerait si l'on agissait de la même façon avec un traité de libre-échange. La directive accueil de l'Union n'est pas, comme essaie de le faire croire Théo Francken, « *tafel en bed* », à manger et un

« **Quand ils montent sur leurs bateaux avec des gamins en bas âge, ces gens-là savent ce qu'ils risquent, ils ne sont pas idiots : ils ont la télé, comme nous.** »

toit. Elle va beaucoup plus loin et précise qu'il faut aussi fournir aux réfugiés une aide juridique, des soins médicaux, un enseignement aux enfants. À Moria comme dans d'autres hotspots créés dans la foulée des accords de Dublin, on en est loin.

Et l'Europe va bientôt ouvrir d'autres hotspots... hors d'Europe.

Oui, en Libye, par exemple. Qui, comme la Turquie, n'est pas signataire de la convention de Genève. Cela dilue encore les responsabilités, européennes notamment.

Idem pour l'accord avec la Turquie ?

Oui. On y renvoie des réfugiés qui ont réussi la traversée, mais ne sont pas « vulnérables », et dont... on n'a même pas examiné la demande sur le fond. De préférence des Syriens parce que ce sont ceux qui ont le plus de chances d'obtenir un statut de réfugié : il faut donc les empêcher d'atteindre le cœur de l'Europe. Et cet accord est inattaquable juridiquement parce qu'il... n'existe pas officiellement : aucun document n'a été ratifié. Ce sont des accords douteux qui favorisent la création de vrais camps de concentration, tel Moria.

Vous explosez le point Godwin, là.

Il faut arrêter avec cette histoire, ça vient juste empêcher une pa-

« Je ne dis pas qu'on a planifié un génocide de tous les réfugiés, mais on est dans une logique concentrationnaire quand on est au point Godwin, on y est ! »

role. Or, il faut pouvoir le dire : Moria est un camp de concentration, un camp où l'on concentre des gens dans des conditions de vie inhumaines, pour les contrôler. D'ailleurs, les titres de séjour y sont appelés « ausweis », je n'invente rien. Après, les Nazis ont aussi créé des camps de travail et d'extermination. Et je ne dis pas qu'on gaze les réfugiés, qu'on a planifié leur génocide. Mais on est dans une logique concentrationnaire. Ce qui n'est pas audible, à cause de ce fameux point Godwin. Mais quand on y est, on y est !

Vous réfutez toute volonté génocidaire, mais parlez aussi de la façon dont Frontex fait chavirer des bateaux de migrants qui, pour la plupart, ne savent pas nager, et où se trouvent des enfants, des femmes enceintes...

Oui. On renvoie aussi des réfugiés en Libye, alors que tous les témoignages que j'ai recueillis évoquent des violences subies sur place, des viols. On renvoie des victimes à leurs bourreaux. L'Europe se comporte, de la sorte, comme une organisation criminelle.

Que peut-on faire pour lutter ?

Déjà, il faut prendre conscience de cette réalité. Puis réfléchir à ce qui se passe chez nous. Où les mécaniques à l'œuvre à Moria, sont transposées : un État défaillant, des citoyens qui s'organisent pour y pallier, et sont bientôt poursuivis pour leur action. Je défends ainsi Zakia, l'une des hébergeuses poursuivies pour avoir accueilli des migrants. Et même si le dossier est vide, nous allons avoir besoin d'un fort soutien populaire.

Le monde politique n'est, clairement, pas à la hauteur...

Non. Ça manque un peu d'une proposition collective enthousiasmante. On est tellement coincé dans une logique sécuritaire qu'on n'ose plus penser ce que, pourtant, beaucoup de gens pensent au fond de leur cœur : qu'il faut arrêter de fermer les frontières. Et que, donc, il faut les rouvrir. Va-t-on continuer à les repousser toujours plus loin pour ne pas les voir, ou prendre conscience que c'est un phénomène humain et historique comme un autre ? ■